

Grand Prix de l'Académie du renseignement 2023

Ecole militaire, le 5 décembre 2023

Longtemps le renseignement est resté à l'écart, comme interdit de cité, de la République des idées et des savoirs. Un autre monde est advenu au XXI^e siècle, notamment après le 11 septembre 2001 : jamais le débat sur les défis et les usages du renseignement n'a eu autant de vigueur dans l'actualité internationale et dans l'horizon quotidien de nos concitoyens. C'est pourquoi il nous faut saluer l'existence des prix délivrés par l'Académie du Renseignement depuis plusieurs années et l'action déterminante, Monsieur le Préfet, depuis bientôt quinze ans de la Coordination nationale du renseignement et de la lutte contre le terrorisme. Nous voudrions aussi vous remercier d'avoir, sans relâche, donné corps à cette dynamique pour la connaissance d'un champ de savoirs professionnels et scientifiques.

Bien sûr, l'existence et l'attribution désormais ritualisée de ces prix attestent de la réalité et de l'efficacité, dans leur dimension de formation, de recherche, de création et de valorisation, des activités de la communauté nationale du renseignement en France. Ces prix contribuent également à nourrir un débat public et responsable sur la politique publique de sécurité nationale et de renseignement. D'année en année, celle-ci est mieux reconnue comme telle par nos concitoyens et attendue comme étant l'expression de l'action de services publics, certes extraordinaire, mais bien visible.

Aussi voudrais-je m'inscrire en faux contre le roman d'une certaine neurasthénie nationale qui chercherait, dans un horizon d'attente sans cesse repoussé –un autre désert des tartares-, la réalité académique des études françaises et les fruits des actions engagées dans notre pays depuis bientôt trente ans pour leur donner vie. Ce champ d'études, de recherche et de réflexion paraît en effet désormais bien installé, animé par de nombreux acteurs publics et privés.

Si la recherche se décide bien par décret et par loi pour mettre en œuvre une politique publique, celle-ci suppose en réalité une lente incubation, une maturation décennale d'un champ d'études et de recherche qui consiste à produire des hypothèses, des concepts, des savoirs qu'il faut parfois des décennies à produire. Aujourd'hui, des thèses de doctorat, plus haut diplôme de standard international admis par la recherche internationale, sont soutenues chaque année, dont la dizaine de thèses qui ont candidaté au prix de thèse de l'Académie du Renseignement en 2023. C'est peu et c'est beaucoup tout à la fois si l'on réfère au spectre des disciplines scientifiques. Ces travaux prennent ensuite la forme d'articles scientifiques dans des revues ou valorisés sous forme de livre, dans des collections telles celles créées chez Nouveau Monde éditions « Le grand Jeu » il y a près de quinze ans, chez les éditeurs de sciences humaines et sociales, en rappelant la collection des actes des colloques organisés par l'Académie du renseignement (quatre livres édités à ce jour par La Documentation française en attendant un 6^{ème} colloque en 2024 ou 2025).

La valorisation de ces travaux, propres à animer le débat public, a pu faire naître en 2023 deux revues françaises pluridisciplinaires, *Revue de recherche sur le renseignement* au CNAM sur support électronique et *Etudes françaises de renseignement et de cyber*, en français et en anglais, dont le premier numéro, en format papier édité par les Presses universitaires de France, a été présenté mardi dernier 30 novembre au Sénat. Il est disponible on line dès le 6 décembre 2023. Sans être les seules ni les premières à s'intéresser évidemment au renseignement et à la sécurité nationale, ces deux revues avèrent, naturellement, la maturité d'une recherche française, en réalité largement internationalisée par des savoirs qui circulent spontanément.

Ces revues sont le fruit de recherche rendues possibles par l'accès aux données -techniques, historiques, juridiques, sociologiques- qui en conditionnent effectivement la réalité et la fiabilité. Celles-ci révèlent surtout une communauté épistémique, de savoirs d'abord pratiques avant d'être théoriques, qui s'est constituée de façon éminente en France depuis les années 1990, qui relie tout à la fois la communauté nationale du renseignement à la communauté scientifique. Chacune a besoin de l'autre.

Il n'y a en effet pas de recherche sans données, donc sans accès encadré par la loi et l'éthique scientifique aux archives.

Il n'y a pas davantage de savoir qui ne soit le partage de l'expérience professionnelle et de l'expérimentation scientifique.

Il n'y a pas de formation scientifique, délivrée d'abord dans les universités dont la Sorbonne, les grandes écoles et en particulier les Instituts d'études politiques en France, comme ceux d'Aix-en-Provence ou de Lille avec celui de Paris ou encore le CNAM à Paris, qui n'appelle une formation continue tout au long de la vie et du métier ou de la carrière.

Il faut saluer ici le travail fait par l'Académie du renseignement d'accréditation de masters spécialisés, sans oublier les masters généralistes qui incorporent les objets, les savoirs, les métiers du renseignement, à des diplômes qui ne sont pas *stricto sensu* de sécurité ou de renseignement. Le renseignement, comme objet de savoir, discipline ou pratique, se trouve dans des formations de droit, d'histoire, de sociologie, d'économie ou de relations internationales qui l'envisagent souvent de façon plus large.

Il faut veiller au fléchage de poste de maîtres de conférences et de professeurs, sinon à l'installation de chaires dans les universités généralistes sans céder à une hyper spécialisation ou une formation monovalente qui enfermerait dans une culture professionnelle, disciplinaire ou administrative nationale mortifère.

Ces évolutions démontrent surtout que l'avènement d'une *culture nationale du renseignement*, à la fois institutionnelle, professionnelle et académique, c'est-à-dire scientifique et éthique, au sens de l'appropriation du renseignement comme devant être une ressource nationale, à l'instar des pays anglo-saxons, et d'une culture européenne du renseignement qui rapproche les pratiques des pays de l'Union européenne, est en marche.

Peut-être même est-elle advenue désormais, dans l'articulation des actions que des centres de recherche, des universités et des grands établissements et des services de renseignement recherchent naturellement pour financer des programmes de recherche, des contrats doctoraux à l'instar de celui mis en œuvre pour une histoire de la DRSD depuis 2022. C'est là, comme le faisait remarquer dans un hebdomadaire paru en août 2023, à des fins de communication externe, le directeur général d'un service éminent, le rôle de centres universitaires. Ceux-ci sont, par nature et fonction, attentifs à l'exercice de la raison critique et d'exigence citoyenne dans le chemin avec les institutions publiques de notre pays. Saluons les vertus de ce dialogue constant et les fruits qu'il recueille ce soir. Place aux prix !

Olivier Forcade, Professeur d'histoire contemporaine à Sorbonne Université, UMR SIRICE 8138